

OFFRE DE STAGE

au sein du Service Mobilité de la Communauté de Communes Aunis Sud

La Communauté de Communes Aunis Sud regroupe 24 communes et environ 34 000 habitants. Le territoire plutôt à caractère rural dispose de deux pôles structurants (Surgères et Aigrefeuille d'Aunis). Aunis Sud se situe en Nouvelle-Aquitaine, au Nord du département de la Charente-Maritime au carrefour de trois grandes agglomérations : La Rochelle, Rochefort sur Mer et Niort. Cette localisation lui permet d'être un territoire dynamique d'un point de vue démographique et économique.

La Communauté de Communes Aunis Sud (non AOM) s'est néanmoins engagée dans une politique de mobilité durable et solidaire avec la volonté de développer des solutions innovantes.

La mise en œuvre d'un « environnement préservé gage de qualité de vie et d'adaptation au changement climatique » est un axe majeur des orientations du projet de territoire d'Aunis Sud avec pour objectif entre autres de palier des offres insuffisantes en termes de mobilité en proposant des mobilités douces et alternatives à la voiture.

Aujourd'hui, la Région Nouvelle-Aquitaine est autorité organisatrice de la mobilité régionale, mais aussi de la mobilité locale sur les territoires des intercommunalités non AOM, et cheffe de file en matière de mobilité et d'intermodalité. En cette qualité, et conformément aux mesures de la Loi d'Orientation des Mobilités promulguée le 24 décembre 2019, elle doit coordonner l'action commune des autorités organisatrices de la mobilité à travers des Contrats Opérationnels de Mobilité (COM).

C'est pourquoi, la Communauté de Communes souhaite mettre à jour son diagnostic en matière de mobilités, renforcer les travaux effectués par les élus de la Commission Mobilité, ajuster les besoins formulés par les acteurs locaux et préparer sa feuille de route en vue de l'élaboration de son COM.

Descriptif de l'emploi :

Au sein du Pôle Développement et Transition, le/la stagiaire sera chargé(e) au côté de la responsable du Service Mobilité (tutrice du stage), l'élue déléguée à la mobilité et les élus de la Commission Mobilité de **piloter et d'animer les travaux d'élaboration du Contrat Opérationnels de Mobilité (COM) pour l'intercommunalité.**

Missions :

Les travaux confiés comporteront trois temps forts :

- 1. Analyser – mise à jour de l'état des lieux en matière de mobilité et évaluation des besoins**

- En reprenant les éléments déjà disponibles pour mettre à jour le diagnostic
- En animant une concertation auprès des acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, partenaires sociaux...) pour aboutir à l'expression des besoins

2. Eclairer - définir les orientations stratégiques

- En définissant les grands enjeux en matière de mobilité et les axes prioritaires
- En proposant et préconisant des scénarios et des actions à mettre en place

3. Elaborer – rédiger des fiches actions

- En réalisant un programme pluriannuel à travers des fiches actions détaillées et chiffrées
- En débutant la mise en œuvre de deux fiches action à caractère stratégique et prioritaire

Pour la réalisation de ces travaux, le/la stagiaire sera amené à intervenir en comité technique (COTECH) et en comité de pilotage (COPIL) du COM, ainsi qu'auprès des instances communautaires lors des restitutions.

Profils recherchés :

- Etudiant(s) Bac +5 (ou bac +4) dans le domaine de l'aménagement du territoire ; environnement ; développement durable ; transport & mobilité ; urbanisme spécialité Mobilité ; géographie...
- Permis B (obligatoire) – déplacements sur le territoire à prévoir
- Forte motivation et sensibilisation pour la thématique mobilité
- Maîtrise des outils informatiques
- Capacité à rendre compte et à travailler en autonomie

Caractéristiques du stage :

- Période : dès que possible (à partir de mi-mars 2025) pour une durée de 6 mois (ajustement possible)
- Stage individuel
- Horaires : 35h/semaine (sur 4,5 ou 5jrs/semaine)
- Localisation : siège de la Communauté de Communes Aunis Sud (45 avenue Martin Luther King 17700 Surgères)
- La gratification du stagiaire et les frais de missions feront l'objet d'une prise en charge selon la réglementation en vigueur en 2025.
- Solution d'hébergement possible (sous condition)

Candidature (lettre de motivation + CV mentionnant le diplôme/projet professionnel préparé) à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Aunis Sud à transmettre par courrier (45 avenue Martin Luthier King 17700 Surgères) ou par mail (p.menant-chavatte@aunis-sud.fr) **avant le 28 mars 2025.**

Renseignements sur les missions du stage : Mme Pauline MENANT CHAVATTE
p.menant-chavatte@aunis-sud.fr